

DEPARTEMENT DU VAR
COMMUNE D'ARTIGNOSC SUR VERDON

REPUBLIQUE FRANCAISE

DECISION DU MAIRE
N° 2024-02-010

OBJET : ECLAIRAGE PUBLIC DU VILLAGE D'ARTIGNOSC SUR VERDON
TRAVAUX D'ECONOMIE D'ENERGIE
DEMANDE DE SUBVENTION

Le Maire de la commune d'ARTIGNOSC - SUR - VERDON,

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;

Vu, la délibération du conseil municipal N° 2020-12-052, du 04 décembre 2020, portant délégations consenties à Monsieur Serge CONSTANS, Maire d'ARTIGNOSC-SUR-VERDON, par le conseil municipal, dans un souci de favoriser une bonne administration communale ;

Vu, le projet de travaux d'économie d'énergie concernant l'éclairage public d'ARTIGNOSC SUR VERDON ;

Vu, le plan de financement du projet ;

DECIDE

Article 1 : d'approuver le plan de financement de travaux d'économie d'énergie concernant l'éclairage public d'ARTIGNOSC SUR VERDON, comme énoncé ci-dessous :

Coût global du projet envisagé :	62 670, 00 € HT
Subvention Région (50 %) :	31 335, 00 € HT
Autofinancement de la commune :	31 335, 00 € HT

